

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

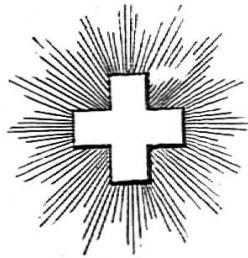
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^{me} ANNÉE

N^o 46.



LAUSANNE

18 novembre 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Pestalozzi à Stans.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Revue de la Suisse allemande.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale : Mon village.* — *Enseignement de la coupe : Camisole pour jeune fille (suite).* — *Dictée.* — *Récitation.* — *Compte de vigneron.*

LETTRE DE PARIS

J'ai montré dans ma dernière lettre sur quelle idée d'évolution nécessaire et logique l'administration s'était guidée en préparant la réforme de notre enseignement normal. Il me faut maintenant passer en revue les nouveaux programmes de cet enseignement pour essayer de marquer le progrès probable qu'ils vont nous permettre de réaliser. — J'ai sollicité l'avis de mes collègues professeurs de mathématiques, de sciences physiques et naturelles, d'histoire et de géographie, et c'est d'après eux que j'apprécierai les changements introduits dans leurs matières respectives. C'est mon sentiment personnel que je donnerai sur les programmes de littérature, de psychologie morale et pédagogie, de langues vivantes.

1. MATHÉMATIQUES. — Les modifications concernent surtout la répartition des matières.

On ne pouvait songer à exclure l'*algèbre* et la *géométrie* des examens du brevet supérieur : il a donc fallu charger les deux premières années d'études de la plus grande partie de l'ancien programme de troisième année ; mais on n'a pas augmenté le nombre des leçons. Les écoles normales se recrutent aujourd'hui presque exclusivement dans les écoles primaires supérieures ; aussi bien que l'*arithmétique* figure seule au concours d'admission, les aspirants ont tous, ou peu s'en faut, étudié l'*algèbre* et la *géométrie* pendant deux ans au moins avant d'entrer en première année. Il n'est donc pas impossible que l'on parvienne à parcourir tout

le programme en deux ans, sans surcharger les élèves-maîtres et sans sacrifier tout ou partie du programme intellectuel qu'ils peuvent tirer de l'étude des mathématiques.

L'*algèbre* a été répartie entre les deux premières années (une heure par semaine) ; la *géométrie* sera presque complètement étudiée en première année (deux heures par semaine), la deuxième année ne comprenant que l'étude des corps ronds (une heure par semaine) ; enfin l'*arithmétique* est réservée pour la deuxième année (deux heures par semaine).

Cette répartition semble assez heureuse, si l'on songe à l'aide puissante que peut apporter l'*algèbre* à l'exposition et à l'intelligence des théories de l'*arithmétique*.

Non moins louable est l'innovation qui consiste à placer le livre V (plan et ligne droite) de la géométrie immédiatement après les deux premiers livres ; les élèves seront ainsi mis plus rapidement en état de comprendre les notions de dessin relatives à la perspective et aux projections.

Les élèves de troisième année n'ayant plus chaque semaine *qu'une heure de classe de mathématiques au lieu de quatre*, on a allégé leur programme en supprimant la *Tenue des Livres*. La *Trigonométrie* disparaît aussi, il est vrai ; mais elle est remplacée par la *Cosmographie*, qui contribuera plus efficacement à l'éducation générale des futurs instituteurs.

Les professeurs de mathématiques regretteront sans doute qu'en restreignant le temps pendant lequel ils sont en contact avec les élèves-maîtres, on ait diminué la part qu'ils avaient à la formation intellectuelle de ceux-ci. Mais si cette formation est assurée par d'autres enseignements plus directement utilisables à l'école primaire, ou par les efforts personnels qu'il sera possible de demander à des jeunes gens délivrés du souci des examens, ils finiront par reconnaître que le nouvel emploi du temps a de réels avantages sur l'ancien.

2. SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES. — Les nouveaux programmes répartissent sur deux années la matière étudiée jusqu'ici en trois ans (*Physique* : deux heures par semaine en première année, une heure en seconde ; *Chimie* : une heure par semaine en première année, deux heures en seconde ; *Sciences naturelles* : une heure en première année (*Botanique* et *Zoologie*) ; — l'*Hygiène* sera enseignée en troisième année, à raison d'une heure par semaine).

On y a fait entrer avec raison quelques paragraphes nouveaux ayant trait aux récents progrès de la science (par exemple à l'invention des Rayons X, de la télégraphie sans fil, etc.) ; mais les

suppressions compensatrices qui s'imposaient ne semblent pas toujours effectives, car on ne peut leur assimiler d'évidents sous-entendus du texte. L'art du professeur sera d'aborder des sujets un peu plus nombreux en beaucoup moins de temps.

La rédaction même de ces programmes, quoique prêtant sur certains points encore à la critique, constitue, il faut le dire, un sérieux progrès sur celle qui avait été faite en 1889. Les directions pédagogiques qui les accompagnent sont des plus sages et montrent bien aux professeurs de quelles manières ils devront s'efforcer de résoudre la difficulté signalée plus haut. — Voici quelques extraits de ces instructions pour en donner une idée :

A propos de la *Physique* :

« Les élèves-maîtres possèdent déjà des notions de physique, puisqu'ils ont le brevet élémentaire de capacité. Toutefois ils n'ont guère appris à traiter la physique comme une science expérimentale ; ils ont fait appel surtout à la mémoire. Pendant les deux premières années, le professeur s'efforcera de rectifier cet état d'esprit, de provoquer, de développer *le sens de l'observation, de l'expérimentation et du raisonnement*. Il s'attachera à faire connaître les grandes lois de la nature, il en montrera l'application aux phénomènes physiques au milieu desquels nous vivons et habituera ses élèves à se rendre compte de ce qui se passe autour d'eux.

» Il exposera clairement, simplement les faits tels que nous les comprenons aujourd'hui, sans se préoccuper jamais de l'historique des questions et sans se soucier de l'ordre chronologique.....

» Le professeur devra conserver à ses leçons *un caractère très élémentaire*, savoir se restreindre, ne pas croire bon de dire tout ce qu'il sait sur chaque sujet. Toutes ces leçons seront *fondées sur des expériences qu'il effectuera pendant la classe* au moyen d'appareils aussi peu compliqués que possible, souvent avec des objets usuels. Il stimulera ainsi l'attention des élèves, qui pourront ensuite, aux heures de manipulations, répéter eux-mêmes les expériences qu'ils auront vu faire sous leurs yeux.

» Il évitera avec soin les développements théoriques, sans cependant présenter les phénomènes de même ordre comme des faits simplement juxtaposés et n'ayant entre eux aucune connexité.....

» Il fera fréquemment des applications numériques *toujours empruntées à la réalité*; *les données ne seront jamais prises au hasard, mais extraites de tables de constantes physiques, et les conditions du problème seront toujours celles que l'on rencontre dans les circonstances ordinaires de la vie.....* »

A propos de la *Chimie* :

» Le professeur, dans l'étude d'un corps, devra se borner aux procédés de préparation réellement usités, aux propriétés physiques et chimiques qui ont une utilité pratique, et aux usages principaux..... »

A propos des *Sciences naturelles* :

» Les textes de tous les programmes de sciences naturelles et d'hygiène ont été précisés en même temps que l'expression en était rajeunie. Plus développés que les anciens sur beaucoup de points, ils tracent plus nettement les

limites dans lesquelles doivent se mouvoir les maîtres et définissent un terrain moins vague, partant moins étendu : ils marquent aussi avec plus de vigueur *l'esprit pratique* dans lequel n'a cessé d'être conçu le plan d'études scientifiques des écoles normales.... »

Notons encore que les compléments rejetés en troisième année permettront aux élèves de s'initier de plus près aux *applications et pratiques industrielles*. Si, d'autre part, on consacre la majeure partie du temps dont on dispose dans cette même troisième année à la préparation d'une série de leçons de choses (c'est à quoi invitent expressément les instructions), on aura fait une besogne plus intéressante et plus féconde que par le passé.

H. MOSSIER.

Pestalozzi à Stanz. — Au nombre des peintures de l'Aula du Séminaire pédagogique royal de Stollberg se trouvent trois panneaux rappelant l'œuvre sublime accomplie par Pestalozzi à Stanz. Voici en quelques mots ce qu'en dit le Journal scolaire du royaume de Saxe :

« Un paysage de printemps se déroule devant nous : dans le fond à gauche un coin de ce lac d'une importance historique si considérable, dans une nature si belle, le lac des Waldstätten avec la petite église de Stanz ; au premier plan le couvent des Ursulines transformé en maison des orphelins. Le lilas est en fleurs, le lierre en pleine végétation entoure portes et fenêtres, tilleuls et bouleaux resplendissent dans une radieuse clarté. Le ciel n'est pourtant pas sans nuages. Les rayons du soleil semblent passer au travers d'un voile qui en adoucit la trop grande vivacité. Ainsi nous apparaît l'image, dans une lumière calme, paisible et sereine. Rien qui dénote un effet cherché, sinon pour faire ressortir l'idée fondamentale de l'ensemble.

Dans le panneau du centre, nous voyons Pestalozzi au milieu d'un groupe d'orphelins. On a voulu montrer combien il était vraiment le père de tous ces délaissés, leur tenant en même temps lieu de mère, venant s'asseoir au chevet des malades et trouvant en lui-même toutes les ressources pour les instruire : « Tout pour les autres, rien pour lui ». Il connaissait suffisamment chacun de ses élèves ; mais quand une fois il voulait lire au fond de l'âme d'un enfant, il plaçait sa main sur le front de celui-ci, faisait pencher légèrement cette jeune tête en arrière et regardait longtemps dans les yeux de l'enfant. C'est ce moment qu'à choisi l'artiste pour nous représenter le grand éducateur.

Le panneau de droite nous montre celle qui fut la seule aide de Pestalozzi, cette femme de ménage, personnification de la mère de famille, sans la collaboration de laquelle toute éducation est incomplète et insuffisante.

A gauche, en souvenir des deux amis que Pestalozzi eut à Stanz, le commissaire du gouvernement Truttmann et le pasteur Businger, l'artiste a représenté l'un sous les traits du célèbre éducateur Herbart, qui fit une visite à Pestalozzi au printemps de l'année 1800, et l'autre sous ceux de Diesterweg l'un des hommes qui ont le plus fait en Allemagne pour répandre les idées et la méthode de Pestalozzi.

La maison d'édition *Gräser* à Stollberg a fait faire une reproduction de l'œuvre artistique dont nous venons de parler et en a envoyé un exemplaire au *Musée*

scolaire de Lausanne. Elle peut être recommandée non seulement pour les locaux d'enseignement, mais aussi pour les salles de maîtres et cabinets des hommes d'école. Le prix de cette gravure ($\frac{66}{31}$ cm.) non encadrée est de f. 7,50.

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Une doyenne.** — La doyenne du corps enseignant moudonnois Mme Page, a pris, le 1^{er} novembre, une retraite bien méritée. Elle a, en effet, dirigé la deuxième classe primaire des filles pendant plus de trente ans. Les autorités moudonnoises, reconnaissantes, ont voulu laisser à cette vaillante travailleuse un souvenir tangible de son activité et lui ont fait cadeau d'un magnifique fauteuil. Les élèves de Mme Page lui ont également témoigné leur attachement par un cadeau.

* * * **Assemblées des sections de la S. P. V. — Moudon.** — Instituteurs et institutrices ont assisté nombreux à la séance du 4 éoulé. Cette section conservera le même comité que celui qui préside à la Conférence officielle ; des statuts seront élaborés. MM. Cornaz à Lucens et Develey à Bercher sont nommés délégués.

Le maintien de la Caisse de secours sur ses bases actuelles est voté à l'unanimité ; les cotisations des membres devraient être augmentées.

Vœu. — Le comité cantonal voudra bien demander au Département qu'il nous fournisse une méthode de dessin.

Lavaux. — Cette section appelle à sa présidence M. Chevalley, à St-Saphorin ; son secrétaire sera M. Bezuchet à Rivaz ; son délégué est désigné en la personne de M. Porchet, à Lutry.

L'assemblée désire le maintien de notre Caisse de secours et de ses statuts actuels ; elle voudrait la doter d'un fonds suffisant et ne s'opposerait pas à la fixation d'une cotisation annuelle plus forte que celle qui est perçue aujourd'hui, ces centimes additionnels ne devant servir qu'à alimenter le fonds de secours. Les nouveaux membres de notre association devraient payer une finance d'entrée de fr. 2 comme quote-part à l'avoir social. Il doit être entendu que seuls les membres de la S. P. V. auront droit à des secours. Le comité cantonal est prié de s'aboucher avec des Compagnies suisses d'assurances afin d'en obtenir certaines conditions favorables pour les instituteurs.

Vœux. — 1^o Nos fêtes devraient être simplifiées ; les frais qui en résultent incombaient désormais uniquement à notre société.

2^o Lors de nos prochaines assemblées générales, un temps suffisant devra être prévu pour la discussion de nos intérêts matériels.

3^o Il serait désirable que ce sujet : *l'enseignement du chant à l'école primaire* fût étudié par les conférences de district.

R. R.

La classe de 1880 à Chexbres. — Le 21 octobre de cette année, la classe sortie de l'Ecole normale en 1880 s'était donné rendez-vous à l'hôtel du Nord à Chexbres. La vieille intimité s'est réveillée au bruit des fourchettes et des verres, et nous avons passé là quelques heures qui resteront inoubliables.

Nous étions dix-sept, venus de tous les coins du canton, et que la fidélité à un passé déjà lointain réunissait en cette journée d'automne. Il y a vingt-cinq ans

que nous entrions dans la carrière, avec toutes les illusions de la jeunesse, que nous nous envolions loin de la vieille Ecole normale, heureux d'être libres, ayant l'avenir devant nous, et emportant de chers souvenirs, restés vivants, puisque vingt-cinq ans plus tard presque tous nous sommes venus à la réunion de Chexbres.

Ceux qui sentent la douceur des affections comprendront la joie émue qu'on éprouve de retrouver à l'âge où l'on grisonne les camarades de sa première jeunesse, et, quand la vie a passé sur vous, de revivre les années insouciantes de l'école. Vingt-cinq ans de vie active transforment l'homme : son individualité s'est affirmée, les leçons de l'expérience et de la douleur l'ont mûri, les devoirs de la famille et de la société ont accaparé sa pensée et son intelligence ; mais, en se trouvant tous ensemble, les divergences de caractère, d'idées, de position, s'effacent, et le souvenir nous ramène à ce point de l'existence où la vie s'ouvre égale pour tous.

Ce n'est donc pas le présent, comme bien l'on pense, qui a fait les frais de cette charmante réunion. Dans la joyeuse et simple intimité qui a duré jusqu'au moment de la séparation, nous avons évoqué le passé, rappelé la mémoire des camarades morts, la plupart en pleine jeunesse, réchauffé nos cœurs en chantant des airs d'autrefois, renoué la chaîne des souvenirs. Que de gais épisodes ont été tirés momentanément de l'oubli par quelque indiscret bien documenté ! Le temps avait si bien tout recouvert de son ombre épaisse, que ceux qui en avaient été les héros, n'étaient pas éloignés de croire à une mystification. Mais cette résurrection du passé avait un si bon parfum de jeunesse, que nous en subissions l'influence à notre insu. Nous redevenions jeunes.

Nous nous arrêtons aux vieux souvenirs, et le temps passait. A 5 h. nous prenions congé de notre hôte, qui a droit à notre reconnaissance pour son aimable accueil, pour son excellent dîner et pour les bouteilles de bon Dézaley qu'il nous a gracieusement offertes. Nous descendimes à Vevey, pour savourer là les quelques instants que nous pouvions encore passer ensemble. Nous nous séparâmes en nous disant un prochain revoir.

Revivre en commun un passé auquel on tient par de multiples attaches, c'est puiser dans cette communauté de sentiments de nouvelles forces, un nouvel élan, pour continuer sa route. C'est bien là l'impression que nous gardons des quelques heures vécues dans l'intimité de bons et vieux amis. E. C.

*** **Musée scolaire cantonal.** — Celui-ci possède la nouvelle carte murale du canton de Berne, sortie des presses de la maison d'édition artistique Kümmeler et Frey à Berne, et distribuée cette année à toutes les écoles du grand canton. L. Hz.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Le synode scolaire libre de *Bâle-Ville* avait nommé une commission pour étudier la *formation professionnelle du corps enseignant*. Après s'être livrée à un travail très consciencieux, elle est arrivée au résultat que, comme jusqu'à maintenant, les cours pour l'obtention du brevet primaire devaient faire suite à ceux du gymnase (littéraire ou scientifique) et que chaque candidat devait posséder le diplôme de maturité. Les cours spéciaux dureraient également trois semestres, comme par le passé. Il serait créé une Ecole normale avec école d'application,

qui donnerait aux candidats l'instruction pratique proprement dite, tandis que toutes les autres branches seraient enseignées à l'université. En somme, ce projet contient peu de changements comparé à ce qui existe déjà. Il donne plus d'importance aux études universitaires. L'enseignement de la pédagogie, de la didactique, de la psychologie, de l'histoire des organisations scolaires, etc., trop délaissé de nos jours aux universités, y gagnera aussi.

L'examen pour l'obtention du brevet secondaire et supérieur serait divisé en deux parties, l'une pédagogique-théorique et scientifique, à laquelle prépareraient des études universitaires, et l'autre pratique pour laquelle les candidats devraient suivre les leçons de l'école normale et enseigner eux-mêmes à l'école d'application. L'instruction et la formation des institutrices devraient être conformées aux vœux émis par les instituteurs ; en outre, leur brevet primaire devrait leur donner accès aux cours de l'université.

La commission de gestion du Grand-Conseil s'est occupée de la question du surmenage dans les écoles bâloises et a constaté que celui-ci existait vraiment. Elle a trouvé deux causes principales : la première est que les degrés supérieurs prescrivent aux degrés inférieurs le programme à parcourir, et la seconde réside dans le système des maîtres-spéciaux. Ces derniers se rendent moins bien compte de l'ensemble des devoirs que les maîtres de classes.

La commission demande aussi que les bulletins dans les écoles primaire et secondaire soient délivrés quatre fois par an, comme au gymnase (les élèves primaires reçoivent actuellement sept bulletins annuels). Elle désire enfin la création de classes spéciales pour les nombreux élèves de langue étrangère.

Au mois d'octobre dernier a été fondée à Brunnen *une section du Gothard de la Société suisse des instituteurs* ; elle comprend pour le moment une trentaine de membres des cantons de Schwyz, Uri et Tessin.

M. Fritschi, président de la Société suisse des instituteurs et rédacteur de son organe, la « Schweizerische Lehrerzeitung » a été confirmé, par la ville de Zürich, comme député au conseil national.

Le département de l'éducation du canton des Grisons vient de publier une circulaire dans laquelle il engage surtout les membres des autorités scolaires à visiter plus fréquemment les écoles. Une demi-journée par mois, dit-il, n'est vraiment pas trop. Ces visites seront suivies d'entretiens bienveillants avec l'instituteur au sujet des remarques faites pendant les leçons. Le département recommande aussi un contrôle plus sévère des absences, toujours trop nombreuses.

Le canton de St-Gall vient de publier un nouveau règlement sur les *écoles complémentaires* (cours d'adultes) pour jeunes gens et jeunes filles. Malheureusement, par crainte d'un rejet par le peuple, on n'a pas osé déclarer la fréquentation obligatoire et on a laissé ce soin aux communes. Pour avoir droit au subside cantonal, une école doit ouvrir ses cours au moins avec huit élèves et les terminer avec au moins six ; ils doivent être accessibles aux membres de toutes les confessions. Les jeunes gens recevront des leçons d'allemand, d'arithmétique, de comptabilité, de géographie, histoire suisse et instruction civique. Les jeunes filles recevront aussi des leçons d'allemand et de calcul, ce dernier appliqué surtout à la comptabilité du ménage, de tenue du ménage, d'hygiène et de travaux à l'aiguille. On leur enseignera les premiers soins à donner aux malades. Les communes seront libres d'introduire des cours de cuisine et de

travaux manuels. Les leçons doivent se donner pendant au moins vingt semaines, ne pas être inférieures à quatre par semaine, ne pas se terminer plus tard qu'à neuf heures du soir et ne jamais avoir lieu le dimanche. Les communes qui feront donner les leçons de jour auront droit à un supplément de 25 % du subside cantonal. Celui-ci est fixé à 1 fr. par leçon pour les cours obligatoires, et à 75 ct. pour les cours facultatifs ; la différence de 25 c. provient du fait que le canton compte favoriser, par cette mesure, la création des premiers de ces cours.

Dans le canton de *Berne*, le comité de la Société des instituteurs fait procéder, auprès de tous les maîtres primaires et secondaires, à une enquête concernant les traitements.

Contrairement à une proposition de la conférence des maîtres, la *commission scolaire centrale de la ville de Zurich* propose au Conseil communal de ne créer que 15 nouvelles classes primaires, au lieu de 25 et d'étendre l'essai avec le système dit des deux classes (voir dans le N° 40 de *L'Éducateur*). Ce ne sont pas des raisons financières qui ont inspiré cette proposition, mais la difficulté de trouver les locaux nécessaires. De son côté, la conférence des maîtres maintient, devant le Conseil communal, sa proposition de créer 25 nouvelles classes. Y.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de français. Vocabulaire et exercices préparatoires de grammaire, destinés aux enfants de 7 à 9 ans, par Mme Picker, inspectrice des écoles primaires, et Mmes S. Märky-Richard, L. Dunand, M. Métral et E. Muller. In-12, 143 pages. Genève, Librairie Dürr ; Lausanne, Librairie Payot ; Neuchâtel, Librairie Berthoud.

Les ouvrages et surtout les manuels de français destinés aux plus jeunes écoliers sont certainement d'une élaboration fort difficile. On s'aperçoit, en parcourant le petit volume que nous annonçons, de la somme de temps et d'efforts combinés qu'il a dû coûter à ses auteurs. Pour la réussite de l'œuvre, beaucoup de psychologie, une grande expérience et une connaissance approfondie de la pédagogie du jeune âge étaient nécessaires. Mais les personnes qui s'en étaient chargées possédaient tout cela ; aussi leur travail collectif a-t-il été couronné de succès.

Ce manuel a pour objet de compléter et d'harmoniser tout ce qui constitue, pour les enfants de 7 à 9 ans, l'enseignement de la langue maternelle, c'est-à-dire la lecture, les leçons de choses, l'orthographe et les premières notions de grammaire. Il débute par un premier vocabulaire dressé en vue des classes préparatoires ; le titre de « vocabulaire phonétique » que les auteurs lui ont donné indique qu'ici, ils ont cherché à associer les sons plutôt que les idées. Puis vient le vocabulaire destiné aux deux années d'âge : de 7 à 8 ans et de 8 à 9 ans. Les mots en sont classés d'après les saisons et choisis dans le programme des leçons de choses. Voici quelques-uns des sous-titres : fin de l'été, céréales, automne, animaux, notions de géographie, hygiène, hiver, vêtements, neige et glace, fêtes et amusements, habitation, printemps, alimentation, etc. Comme les vocabulaires de 1^{re} et de 2^{me} année doivent se compléter l'un l'autre, ils ont été placés en regard, dans deux colonnes. Les mots ont été judicieusement choisis, en se basant sur la fréquence de leur emploi, et sériés par affinités. Chaque

groupe de noms est accompagné d'une série d'adjectifs pouvant s'y rapporter et permettant à l'élève de compléter et de développer l'expression de sa pensée. Les auteurs n'ont fait aucune nomenclature des verbes à l'infinitif, car ils estiment que, sous cette forme, ces mots n'intéressent pas les enfants ; ils préfèrent que les élèves apprennent à connaître les verbes à l'usage, au moyen des exercices.

Ces exercices se placent immédiatement après le vocabulaire ; ils comprennent exactement les deux tiers du volume. Il n'y a pas moins de 121 exercices pour la première année et de 167 pour la deuxième. Leur but est de préparer l'étude de la grammaire proprement dite. Ils ont été établis avec un soin extrême ; ils sont simples, bien à la portée des enfants et ne contiennent que les mots étudiés. Grâce à leur grand nombre et à leur infinie variété, ils exciteront et entretiendront l'intérêt de l'enfant qui, ainsi, apprendra ses rudiments de grammaire sans peine et comme M. Jourdain faisait de la prose — sans le savoir. L'étude du verbe a été renvoyée à la fin des exercices, conformément à l'ordre grammatical établi, mais il va de soi que Mesdames les institutrices l'introduiront dans leur enseignement au moment opportun.

Tout ceci nous paraît fort bien pensé. Le manuel a été examiné de près par une commission de personnes compétentes et c'est sur son rapport favorable que le Département de l'Instruction publique du canton de Genève l'a adopté et l'a mis en usage dans les écoles primaires. Nous croyons qu'il justifie l'honneur qui lui a été fait et qu'il rendra de précieux services à un moment où l'on cherche à fortifier l'étude du français.

R.

A la Légion étrangère, par Léon Randin ; chez Delachaux et Niestlé S. A., éditeurs, Neuchâtel.

Livre bon à méditer par les jeunes gens mécontents de leur sort ou enclins à se décourager aux premiers contre temps.

Le héros est un jeune homme instruit qui, ne voulant pas accepter la fiancée choisie pour lui par les auteurs de ses jours, se voit, pour cette raison, chassé de la maison paternelle. À Paris, il ne rencontre pas l'ami sur lequel il comptait ; à bout de ressources et de courage, il s'engage dans la Légion étrangère. Là, le pauvre garçon apprend à connaître toutes les misères, autant morales que physiques. Quelle triste vie ! « Corvées pénibles, dit la critique de la « Semaine Littéraire », vermine, odieux abus de pouvoir, carottage éhonté, punitions excessives, alcoolisme, vices de toute forme, révoltes furieuses et vaines réprimées avec férocité, bagnes et gardes-chiourmes militaires, voilà ce que M. Léon Randin a vu dans les régiments étrangers d'Algérie. »

On sent que l'auteur a mis toute son âme dans ce volume de 336 pages, joliment illustré. Aussi sa sincérité lui fait-elle pardonner certaines incorrections de style ainsi que la longueur du prologue, inutile histoire d'amour qui n'ajoute rien à l'intérêt du récit.

Si « la peur de vivre » pousse certains légionnaires à se réengager, souhaitons que ce livre, dont la place est marquée dans nos bibliothèques populaires et scolaires, soit lu par tous ceux qui auraient des velléités de quitter la mère-patrie pour servir sous un drapeau étranger, dans les sables brûlants de l'Afrique ou les plaines ensévrées de l'Indo-Chine française.

Th. M.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

Mon village.

Les quelques leçons qui vont suivre sont destinées aux élèves du degré inférieur, soit à des enfants de sept à neuf ans. Elles seront donc forcément succinctes et affecteront la forme de résumés que les maîtres ou maîtresses pourront développer à volonté. Ce sera pour eux comme un guide indiquant la marche à suivre.

Nous avons commencé par traiter les sujets les plus familiers à l'enfant : *maison paternelle*; *école*; *église*. Nous avons également cherché à relier ces trois sujets entre eux. Ceci dit, voici quelques indications pouvant rendre quelques services aux personnes chargées de cet enseignement :

Faire trouver à l'enfant, par des questions habilement posées, toutes les idées contenues dans le résumé. Exemple : *La maison paternelle*. Où habitez-vous ? — Avec quelles personnes habitez-vous cette maison ? — Quelles sont les parties de la ferme ? — indiquez l'usage de chacune des pièces de la ferme — Que voyez-vous aux abords de la ferme ? etc.

Les sujets peuvent être divisés en deux ou trois parties, selon leur importance.

Les questions à poser étant épuisées, le résumé peut être écrit au tableau noir, copié par les élèves dans le cahier de devoirs. Il servira avec avantage de texte de lecture.

De cette façon, l'enseignement de la géographie locale portera de bons fruits et servira de base solide à l'enseignement de la géographie proprement dit.

Aux trois sujets ci-dessus indiqués en succéderont d'autres, qui en seront la suite naturelle, et qui formeront avec eux un cours de géographie locale aussi complet que possible.

E. et C. ALLAZ-ALLAZ.

La maison paternelle.

I. J'habite avec mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs la maison paternelle. C'est une vaste ferme placée au milieu du village. Elle se divise en deux parties. L'une de ces parties est destinée aux personnes, l'autre aux animaux domestiques. — Dans la partie qu'habitent les personnes, sous le sol, se trouve la cave, où l'on place les légumes et les provisions pour l'hiver. Au rez-de-chaussée, je remarque le corridor, la cuisine avec ses ustensiles et la chambre de ménage. Au premier étage sont les chambres à coucher de la famille. Je connais le nom et l'usage de tous les meubles qui garnissent ces pièces. Plus haut, sous le toit, se trouve le galetas pour le bois de chauffage et le grenier pour les céréales.

II. La seconde partie de la ferme paternelle est destinée aux animaux domestiques. Je vois une étable pour les vaches, dont j'aime le bon lait, et une écurie pour les chevaux, qui tirent la charrue. A côté se trouve la grange, où sont renfermés les fourrages qui serviront de nourriture aux animaux, ainsi que la paille qui leur servira de litière. Plus loin, je remarque un enclos pour les moutons à la chaude toison de laine ; je vois aussi une étable pour les porcs qui nous fourniront leur chair. Nous avons aussi à la ferme une basse-cour remplie de coqs, de poules et de poulets, qui fournissent à maman de la chair délicate et des œufs

savoureux, et enfin un rucher où papa soigne les abeilles ; là nous récoltons un miel exquis et parfumé.

III. Lorsque j'ai bien étudié mes leçons, je joue avec mes frères et sœurs dans la cour placée devant la maison paternelle. Cette cour possède une fontaine et est ombragée par un superbe marronnier. Je me promène dans les allées du jardin potager où j'admire les légumes variés : salades, laitues, choux, carottes, haricots, etc. Je respire le bon parfum des fleurs du parterre : violettes, œillets, roses et marguerites. Dans le verger qui touche au jardin, je ramasse dans l'herbe verte les fruits tombés des arbres fruitiers ; ce sont, suivant les saisons, des cerises, des prunes, des pommes, des poires ou des noix. — Je vis heureux dans la maison paternelle. Elle est grande, agréable et bien tenue, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

(A suivre.)

E.-C. A. A.

ENSEIGNEMENT DE LA COUPE

Camisole pour jeune fille. (*Suite.*)

DÉCOUPAGE DU PATRON.

Une fois que ce second dessin aura été vérifié par la maîtresse, les élèves découperont le patron en suivant, pour le dos, les lignes C T, T S, S V, V W, W X, X C, pour le devant, U' D', D' X', X' W', W' V', V' S', S' U', pour la manche, C' A', A' M J, J R P, P C'.

Nous aurons ainsi obtenu le patron complet du vêtement, composé de trois parties : le dos, le devant et la manche.

PREMIER EXERCICE DE COUPE SUR PAPIER SOUPLE REPRÉSENTANT L'ÉTOFFE.

Nous passons ensuite au premier exercice de coupe sur papier souple. Il est bien entendu que, malgré le bon marché du papier, la plus grande économie doit présider à ce travail. Si l'on ne procède pas absolument de la même manière qu'avec le tissu, cet exercice devient inutile. Chaque élève recevra quatre feuilles de papier : une pour le dos, deux pour les devants et une pour les manches.

La longueur et la largeur des feuilles pouvant beaucoup varier selon la qualité du papier employé, nous ne pouvons indiquer d'une manière très exacte la manière de procéder au point de vue économique ; nous laisserons à Mesdames les Maitresses le soin de combiner l'emploi de ce papier représentant le tissu. Nous nous bornerons à donner quelques idées générales sur la manière de placer le patron, sans trop nous préoccuper des dimensions des feuilles.

L'une des hauteurs sera employée pour le dos ; plier la feuille de manière à obtenir à double la plus grande largeur du dos, plus un ou deux centimètres soit le bord inférieur ; placer la ligne C T sur le pli, en laissant 5 à 6 cm. pour l'ourlet.

Plier cet ourlet en suivant la ligne C X, l'arrondir, puis tailler à 1 cm. $\frac{1}{2}$ environ des lignes X W et V S, et à 1 cm, de W V et S T ; avant de déplacer le patron, marquer les replis en suivant le contour.

Pour le devant, prendre deux feuilles ayant au moins 46 à 50 cm. de largeur, ou une seule d'une longueur double ; la hauteur sera égale à celle du patron, plus 5 à 6 cm, pour l'ourlet et les replis. Marquer sur l'un des bords de chaque feuille, dans le sens de la longueur, un ourlet de 2 cm. ; mettre les deux ourlets l'un contre l'autre, et placer le patron en faisant coïncider la ligne U' D' avec le

pli des ourlets, et en plaçant D' à 5 cm. environ du bord inférieur du papier. Plier le papier en suivant D' X', arrondir l'ourlet, et couper à 1 cm. $\frac{1}{2}$ des lignes X' W' et V' S', et à 1 cm. de W' V' et S' U'; avant de déplacer le patron, marquer les remplis en suivant le contour.

Pour la manche, placer la ligne A' C' sur le pli du papier ; passer la roulette sur le bord supérieur du dessous de la manche (ligne courbe A L N J) ; tailler à double à 1 cm. de C' P et de P R J ; soulever le patron pour couper, sur un seul morceau, à 1 cm., de la marque de la roulette ; replacer le patron, puis tailler le bord supérieur du dessus de la manche, à 1 cm. de la courbe A' M J ; marquer les remplis avant de déplacer le patron.

Pour se faire mieux comprendre des élèves, la maîtresse prépare le travail tout en l'expliquant, et l'épingle au tableau noir. Il est plus facile, en ayant le modèle sous les yeux, de rectifier les erreurs commises.

Pour l'assemblage de la camisole de papier on se bornera à bâtir les coutures des épaules, et celles du côté et de la manche) en suivant la trace des remplis, on marquera simplement l'ourlet du bord inférieur et ceux du devant, et par un ou deux points seulement, on indiquera de quelle façon la manche doit être placée.

COUPE DE LA CAMISOLE SUR ÉTOFFE.

Pour connaître la quantité d'étoffe nécessaire pour la confection d'une camisole, on comptera trois fois la hauteur de la camisole plus 6 cm., si le tissu est étroit et si le devant est garni de plis. Si la largeur de l'étoffe est suffisante, ou si une bande ajoutée sous le bras permet de couper les deux devants dans le même morceau, on ne comptera que deux fois la hauteur pour le corps de la camisole. Dans les deux cas, on ajoutera à ce métrage la hauteur de la manche. Si le tissu n'est pas assez large pour donner les deux manches, on pourra compléter la largeur de celles-ci en ajoutant une bande à la partie placée sous le bras ; l'étoffe sera prise dans le morceau qui tombera après la coupe du dos.

COUPE DU DOS. — Détacher un morceau ayant pour longueur la hauteur de la camisole plus 6 cm. Plier le tissu par un pli parallèle à la lisière, donnant une largeur égale à celle de la partie inférieure du patron, plus 1 à 2 cm. Placer la ligne T C sur le pli de l'étoffe en laissant 5 cm. pour l'ourlet. Couper l'encolure, l'épanle et l'entournure en tenant compte des remplis et des coutures ; plier l'ourlet en suivant la ligne C X, l'arrondir ; puis couper de X à W à 1 $\frac{1}{2}$ cm. du patron.

PRÉPARATION ET COUPE DU DEVANT : Détacher un morceau de même longueur que le premier, ou deux, si la largeur du tissu est insuffisante. Si le devant doit être garni de plis, on confectionnera ceux-ci avant de couper. Bâtir tout d'abord les ourlets ; celui de droite sera fait à l'endroit et recevra une piqûre de chaque côté à quelques millimètres du bord ; celui du côté gauche sera fait à l'envers. Confectionner les petits plis au nombre de 5, 7 ou 9, de chaque côté du devant ; en les couchant du côté des entournures. On peut aussi disposer les plis par groupe de deux ou trois. Placer les deux envers ou les deux endroits l'un contre l'autre, puis placer le patron en faisant coïncider la ligne U' D' avec le bord des ourlets, et en laissant 6 cm. pour l'ourlet du bord inférieur. Couper l'encolure, l'épaule et l'entournure ; plier l'ourlet, l'arrondir, et couper la couture sur le côté à 1 $\frac{1}{2}$ cm. du patron.

COUPE DES MANCHES. — Le patron de la manche comprend la longueur totale ;

on pourra donc plier le bord inférieur, parallèlement au bord inférieur C'P, selon la hauteur du poignet et de la garniture. Supposons que la manche soit garnie d'une bande droite de 2 cm., à laquelle est adaptée une broderie de 6 cm. de hauteur ; nous diminuerons le patron de 7 à 8 cm. Détacher un morceau ayant pour hauteur la ligne A'C', moins la hauteur réservée au poignet ou à la garniture. Plier l'étoffe en deux, puis par quatre, par des plis parallèles à la lisière et de façon à obtenir la largeur de la manche plus $1\frac{1}{2}$ cm. Si la largeur du tissu est insuffisante, ajouter une bande à la partie placée sous le bras.

Placer la ligne A'C' du patron sur le pli de l'étoffe. Couper de C à P et de P à J, en prenant ensemble les quatre morceaux. Pour tailler, sans erreur, la partie supérieure de la manche, il sera toujours plus sage de préparer un patron représentant la manche entière et de l'ouvrir pour couper séparément l'entourture du dessus du bras et celle du dessous.

Avant de séparer les patrons de l'étoffe, il est de toute importance de tracer les remplis et les ourlets en suivant les contours du patron, afin de conserver exactement les dimensions du patron.

On peut aussi couper la camisole sans détacher préalablement les morceaux ; on réalise ainsi une petite économie.

CONFECTION DE LA CAMISOLE.

Les leçons relatives à la confection seront toujours collectives, et la préparation du travail sera toujours faite par les élèves.

Assembler le devant et le dos en réunissant les points W et W', X et X' ; faire une couture plate, piquée à l'endroit, en plaçant le devant sur le dos ; rabattre par un point d'ourlet ou faire une seconde piqûre. Assembler de même les épaules en plaçant V' sur V et S' sur S. Si les plis du devant arrivent jusqu'à l'épaule, on fera la couture d'assemblage à l'endroit, en plaçant les deux côtés bord à bord, ouvrir la couture, puis la recouvrir d'une petite bande piquée sur chaque bord. On peut aussi assembler les parties ci-dessus au moyen de la couture anglaise.

Confectionner l'ourlet de la partie inférieure : il aura $2\frac{1}{2}$ à 3 cm. après confection.

L'encolure sera terminée par une petite bande droite, double, de $1\frac{1}{2}$ cm. de hauteur, posée au point de piqûre et rabattue au point d'ourlet ; entre les deux bandes, on placera un petit volant simple ou brodé que l'on aura préalablement froncé. Cette garniture aura une fois et demie le tour du cou. Poser la broderie à la bande de dessus par un point de fronce ; rabattre la bande de dessous par un point d'ourlet.

Confectionner les coutures des manches ; on fera de préférence des coutures rabattues, mais on peut aussi utiliser la couture anglaise. La partie inférieure de la manche se terminera par une bande droite de $1\frac{1}{2}$ à 2 cm. de largeur et ayant pour longueur le tour du poing, plus 2 cm. A cette bande sera adaptée la même garniture que celle de l'encolure (volant de broderie ou volant d'étoffe au bord duquel on coud une dentelle). Donner au volant une fois et demie la longueur de la bande ; la hauteur de la garniture peut être un peu diminuée vers la couture. Coudre le volant à la bande au moyen d'un point de fronce, à la partie froncée, et d'un point de piqûre à la partie lisse placée de chaque côté de la couture. La bande sera de même adaptée au bord inférieur de la manche préala-

blement froncé. Une bande semblable à la première, posée au point d'ourlet à l'envers, cachera les remplis.

Pour assembler la manche à la camisole, on placera la couture à peu près vis-à-vis du point R. L'excédent de l'entournure de la manche sera froncé sur l'épaule. On fait une couture rabattue un peu large et plate dans la partie lisse. Le fronce est recouvert, à l'envers, d'une petite bande étroite retenue par un point d'ourlet.

La manche peut être posée de la manière suivante, à cause du fronce : mettre la manche bord à bord avec l'emmanchure et faufiler à petits points ; puis, border avec un biais de toile cousu en couture rentrée et rabattu à points d'ourlet.

Les élèves doivent apporter une grande attention à la confection des manches, afin de ne pas préparer les deux manches pour le même côté.

L. PICKER ET J. BEAUSIRE.

DICTÉE

Degré supérieur.

La Mort et son ministre.

Mots à étudier la veille :

L'excès ;	diligent ;
le courtisan ;	myope ;
le rhumatisme ;	anéantir ;
l'exploit ;	hésiter.

Un jour la Mort, cette reine du monde, assembla toute sa cour. Ses nombreux serviteurs accoururent et se *prosternèrent* devant elle. Leurs noms à tous étaient *inscrits* en lettres de feu sur leurs fronts ; ils *s'appelaient* les Vices, les Maladies, les Excès, les Passions. Quand ils se furent *installés* autour d'elle, la Mort leur dit qu'elle se sentait vieille et *lasse*, qu'elle s'affaiblissait de jour en jour et qu'elle ne pouvait plus *accomplir* sa *besogne* par le monde, en sorte que les hommes ne mouraient guère. Il lui fallait, sans *tarder*, un *aide actif* et diligent qui deviendrait son premier ministre.

Alors de la *foule* des courtisans sortirent la Fièvre et le Rhumatisme. La Mort les *accueillit* de son mieux. Puis vint une femme au visage noir et décharné ; c'était la Peste. La Mort la loua de son *zèle* et la fit asseoir à sa droite. Mais une autre femme s'avancait. Elle était grande et forte, sa voix ressemblait au *bruit* du tonnerre et le *sol* tremblait sous ses pas. Chacun la reconnaît, c'était la Guerre. Elle raconta à la Mort ses exploits ; elle montra derrière elle des villes *anéanties*, des villages incendiés, des femmes pleurant leur *mari*, des mères appelant leurs *enfants*. Cette fois l'on n'avait plus de doute, la Guerre triomphait, quand on *aperçut* au *milieu* de la foule un petit homme qui criait et qui gesticulait disant qu'il était plus fort que la Peste, plus terrible même que la Guerre, car si la Guerre *détruisait* les hommes par milliers, lui il les exterminait par millions et que plus il *faisait* de ravages parmi les hommes, plus ils l'aimaient et l'honoraien. La Mort qui était un peu myope s'approcha de lui ; quand elle lut son nom, elle n'hésita plus et le *choisit* pour ministre.

Qui était-ce ?... l'Alcoolisme.

(Imité de Florian.)

A. C.

EXERCICES ORAUX

1^o *Elocution* : Qu'est-ce que les vices ? les excès ? les courtisans ? l'alcoolisme ? Aux serviteurs de la Mort, opposez ses ennemis, ceux qui la combattent : exercice, sobriété, etc. (hygiène du corps et de l'âme).

2^o *Permutations* : a) Aujourd'hui la Mort assemble...
b) Demain, ô Mort, tu assembleras...

3^o *Analyse* des pronoms.

4^o *Synonymes* : Remplacer chaque mot en italique par un synonyme.

EXERCICES ÉCRITS

1^o *Familles de mots* : *Jour*, journée, journal, journalier, journallement, journaliste, journalisme, ajourner, ajournement.

Mort, mortalité, mortel, mortellement, mortuaire, mortifier, mortification, immortel, immortalité.

Fort, force, forçat, forcer, forteresse, fortifier, fortification, fortifiant, fortement, renforcer, renfort.

2^o *Permutations* : Un jour la Mort assemblera...

3^o *Conjugaison* : Accourir, sentir, mourir, devenir, sortir, faire asseoir, reconnaître. (Conjuguer ces verbes à tous les temps réguliers, ainsi qu'au passé indéfini, exemples : j'accours, tu sens, il meurt, elle devient, etc.)

4^o *Dérivés* : A chaque verbe du thème, trouver un nom dérivé, s'il y a lieu ; exemples : assembler, l'assemblage ; — accourir, la course ; — prosterner, la prosternation, etc.

5^o *Homonymes* : Composer de petites phrases avec les mots suivants :

- a) Reine, renne, rène ;
- b) vice, vis ;
- c) mort, mors, maure.

6^o *Contraires* : Vice, vertu ; maladie, santé ; guerre, paix ; doute, certitude ; — vieille, jeune ; actif, inactif ; diligent, nonchalant ; grande, petite ; forte, faible ; myope, presbyte ; — assembler, séparer ; affaiblir, fortifier ; mourir, naître ; sortir, entrer ; louer, blâmer ; avancer, reculer ; détruire, fonder ; aimer, haïr ; honorer, mépriser.

ANDRÉ CORBAZ.

RÉCITATION

Degré inférieur.

Chanson du tonnelier.

Nous venons, alors que l'automne
A fait mûrir le doux raisin,
C'est nous qui fabriquons la tonne,
Et la cuve où l'on fait le vin,
Tonneau, foudre, barrique,
Qu'on voit dans le cellier,
Sortent de la boutique
Du joyeux tonnelier.

(C. F.)

DELBRUCS.

COMPTABILITÉ

Compte de vigneron.

Veuillez établir le compte du vigneron B. que nous avons réglé le 15 octobre, d'après les données suivantes (vignoble à fruits pendants) :

La convention faite entre M. C. et le vigneron stipule :

Art. 1^{er} La contenance totale des vignes à cultiver est de 1 ha. 12 a.

Art. 2. Le vigneron recevra pour la culture ordinaire des vignes 25 francs pour 4,5 ares, il recevra en outre pour la même surface 1 franc pour le port de terre.

Art. 3. Les journées pour sulfater et soufrer se payeront à raison de f. 3,50.

Art. 4. $\frac{1}{3}$ de la surface totale sera fumée annuellement à raison de 0,50 m³ par are; le port du fumier sera payé f. 0,90 le m³. Le fumier coûte f. 12 le m³. Pour l'exercice de 1905 il a fallu en moyenne 50 échalas par ouvrier (l'ouvrier vaut 4,5 ares), à f. 50 le 1000.

Les sulfatages au nombre de 4 ont nécessité 4 kg. de vitriol et 4 kg. de soude par ouvrier.

Le vitriol a coûté f. 0,59 le kg. et la soude f. 0,15 le kg.

Il a fallu 4 journées pour chacun des sulfatages. (Voir les conditions art. 3).

Les impôts à l'Etat et à la Commune s'élèvent à f. 10.

Le garde-vigne a reçu f. 2.

Le vigneron a reçu une gratification de f. 20.

Le gérant reçoit f. 100.

Le rapport des vignes a été de 504 seilles de blanc à f. 2,80 la seille de 15 lit. et de 32 seilles de rouge à f. 3,30 la seille.

Compte de vigneron.	Dépenses	Recettes
1905		
Culture ordinaire, f. 25 par 4,5 ares	625 —	
Port de terre, f. 1 par ouvrier	25 —	
Fumier $\frac{1}{3}$ de 112 a. \times 0,50 m ³ à fr. 12	225 —	
Port du dit 18,750 m ³ à fr. 0,90 le m ³	16 88	
Echalas 50 par 4,5 a. à raison de f. 50 le 1000	62 50	
Vitriol pour sulfatages 4 kg. par 4,5 a. à f. 0,59	59 —	
Soude pour sulfatages 4 kg. par 4,5 a. à f. 0,15	15 —	
Pour chacun des 4 sulfatages 4 journées	56 —	
Impôt à l'Etat et à la commune	10 —	
Coût du garde-vigne	2 —	
Gratification donnée au vigneron	20 —	
Coût de la gérance	100 —	
Le rapport des vignes a été :		
a) Blanc 504 seilles à f. 2,80 la seille		1411 20
b) Rouge 32 seilles à f. 3,30 la seille		105 60
Pour balance : le rapport net de 112 ares est de	300 42	
Sommes égales	1516 80	1516 80

N. CLÉMENT.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

AUBONNE. — Le poste de maître de mathématiques et de sciences physiques et naturelles, au collège mixte d'Aubonne, est au concours.

Traitemennt annuel, fr. 2800 à 3100 au maximum (augmentation de 100 fr. pour chaque 5 ans de service dans le canton).

Obligations légales.

S'inscrire au département de l'Instruction publique et des cultes (2^e service), avant le 1^{er} décembre, à 6 heures du soir.

Ste-CROIX. — Le poste de maître de français, d'histoire et de géographie, du collège de Ste-Croix, est au concours.

Traitemennt annuel, 2500 fr.

Obligations légales.

S'inscrire au département de l'Instruction publique et des cultes (2^e service), avant le 1^{er} décembre, à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 6 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Ernest Jaccard, actuellement maître au collège d'Aubonne, au poste de maître de mathématiques et d'arithmétique à l'école supérieure et gymnase de jeunes filles de Lausanne.

Dans sa séance du 10 novembre, le Conseil d'Etat a nommé MM. Jules Savary, actuellement à Clarens, et Edouard Genton, actuellement à Renens-gare, en qualité de pasteurs pour la paroisse de Lausanne.

La Fabrique suisse d' DE **Appareils de Gymnastique** R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Medaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÄFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE

Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition & Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Biel**

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE

Publications mises à la disposition des apprentis et apprenties.

Le Département, voulant faciliter aux apprentis et apprenties l'étude de leur profession, met les ouvrages suivants à leur disposition.

Le prix sera remboursé, jusqu'à concurrence de 5 francs, à l'apprenti, à la condition qu'il se présente aux examens de fin d'apprentissage ; cette faveur n'est toutefois accordée que pour les volumes **intéressant directement la profession** de l'apprenti et demandés au Département **au moins six mois avant l'examen**

TITRE DES OUVRAGES :	Prix
	Fr. —
BUTTET. — Art de greffer	4 —
— Le Bon jardinier, almanach horticole ¹	» 7 —
BERTHOUD. — La charcuterie pratique	» 4 —
BOUTROUX, L. — Le pain	» 4 —
CAUVENT, D. — Essai des farines	» 2 —
VEVEY, de. — Manuel de la fabrication du beurre	» — 60
BLANCHON. — La pratique en reliure	» 2 —
BOSQUET. — Guide du praticien relieur	» 4 —
— Guide du relieur doreur	» 4 —
LENORMAND. — Manuel du relieur	» 3 50
DEJONGC. — La mécanique pratique	» 5 —
LANGONET. — Manuel d'outillage pour mécaniciens et serruriers	» 1 50
LUNGWITZ. — Manuel du maréchal-ferrant	» 3 —
KALLENBERG, Otto. — Modellbuch für den Blecharbeiter	» 2 65
PRÉCIS, V. — Guide du couvreur-ferblantier	» 5 —
KOHLY. — Guide pratique du monteur de boîtes	» 1 50
POUTIERS, A. — Le menuisier-modeleur	» — 75
— La menuiserie	» 4 —
THÉVENAZ, Ch. — Petit traité explicatif sur les bois	» — 40
DESORMES. — Notions de typographie ²	» 8 —
DESORMES ET BASILE. — Dictionnaire des arts graphiques (2 volumes) ³	» 6 75
LECLERC. — Typographie	» 4 —
HAMONNET, P.-M. — Les notions d'impression	» 3 —
GIROUD, Mathilde. — Méthode de coupe pour vêtements de dames et fillettes. Relié, 5 ^{me} édition	»
— Méthode de coupe pour lingères. Relié	» 3 90
— Manuel de racommodage	» 2 80
BAILLY. — L'industrie du blanchissage	» 5 —
— Manuel de blanchissage et repassage	» 1 60
SORIGNET, G. — Manuel du coiffeur pour hommes ⁴	» 6 —
MALLEMONT, A. — Manuel de la coiffure pour dames	» 3 —
— Manuel du posticheur	» 3 —
ARNOU, Léon. — Manuel de l'épicier	» 5 —
— Manuel du confiseur-liquoriste	» 5 —
GIRARD, L. — Cours de marchandises	» 5 —
BONJOUR, P.-E. — Manuel de comptabilité	» 2 50
BONJOUR ET MORF. — Manuel d'arithmétique commerciale	» 2 50
GRAZIANO, J. — Manuel de correspondance commerciale, 1 ^{er} semestre	» — 60
— » » » 2 ^{me} et 3 ^{me} sem.	» 2 50
DEMANET. — Maçonnerie	» 4 —
HALPHEN, G. — Couleurs et vernis	» 5 —
LACROIX. — Manuel du tapissier-décorateur	» 2 50

Vu le coût élevé seront remis aux prix réduits ci-après : ¹ 5 fr. 75 — ² 6 fr. — ³ 5 40 — ⁴ 4 fr. 80.

Le Département recevra avec reconnaissance les renseignements sur d'autres ouvrages professionnels qui pourraient être utiles aux apprentis et remis aux mêmes conditions que ceux mentionnés ci-dessus.

Département de l'Industrie et du Commerce.

ystèmes
revêtus.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

L. MAUCHAIN

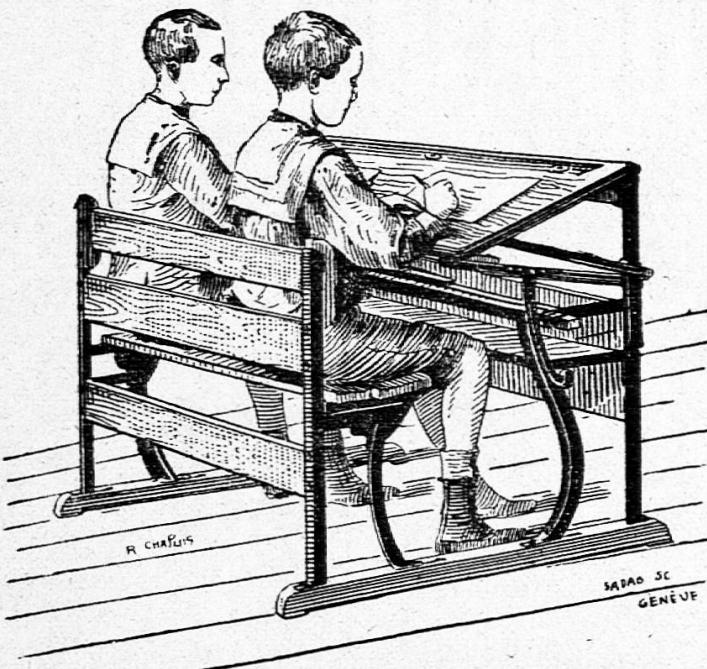
GENÈVE

Médailles d'or :

*Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900*

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

*Attestations et prospectus
à disposition.*



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 19
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tail'es.

Prix : Fr. 42.50.

Pupitre modèle n° 15 pour Ecoles secondaires et supérieures.

Prix : Fr. 47.50.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Monthey, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Lex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

NOUVEAUTÉS CHORALES

LAUBER, Joseph. Hymne suisse, pour chœur d'hommes ou chœur mixte, avec accompagnement de piano ou orchestre. Partition piano et chœur, net 3 fr.; le chœur seul, partition, 50 c.

31. **LAUBER, E.** Cinq chœurs ou duos, avec accompagnement de piano

N° 1. Nuits de Jain, Fr. 1.50
Parties vocales, en partition » 0.20

32. — N° 2. L'alouette,
» 3. Toute pensée est une fleur,

» 4. Au matin,
» 5. Violettes, marguerites et roses,

Les 4 Nos en 1 cahier, partition,
Idem, parties vocales, net fr. 0.40 ou par N°

» 0.45

33. **GIROUARD, H.** Op. 133. Idylle, à 3 voix égales (avec Soli) et accpt de piano, partition

Parties vocales, en partition » 1.50
» 0.40

LAUBER, J. Op. 15. Neuf Chœurs à 2 et à 3 voix, avec accpt de piano

34. N° 1. Dans les bois, 2 fr., parties, 30 c.
35. » 2. La chanson du ruisseau, 1 fr. 25, parties,

25 c.

36. N° 3. Chante, petit oiseau! 1 fr. 80, parties,

30 c.

37. N° 4. Le frisson de la fleur, 1 fr. 80, partie,

30 c.

38. N° 5. Le Muguet, 1 fr. 25, parties 25 c.

39. N° 6. Enfants n'y touchez pas, 1 fr. 50, parties,

25 c.

40. N° 7. La pluie abat les fleurs, 1 fr. 80, parties,

25 c.

41. N° 8. Souvenir des Alpes, 1 fr., parties 20 c.

42. N° 9. La Forêt, 2 fr. 50, parties, 40 c.
Les Nos 1 à 7, à 2 ou 3 voix.

» 8 et 9, à 2 voix.
Parties vocales (en partition).

Chœurs de Noël

à 4 voix d'hommes

NORTH, C. Op. 37. Paix sur la terre,	1 fr.
GRUNHOLZER, K. Noël (D. Meylan),	50 c.
SOURILAS, Th. Le Roi Nouveau (Noël),	1 fr.
WALTHER, A. NOEL,	1 fr.
MEISTER, C. O Sainte nuit,	1 fr.
COMBE, Ed. Nuit de Noël,	1 fr.

à 4 voix mixtes

GRANDJEAN, S. Hymne pour Noël (a capella).	
KLING, H. Psaume 90, chant de Nouvel-An.	
FAISST, C. C'est toi, Noël.	
NORTH, C. Op. 441. NOËL : Paix sur la terre,	50 c.
PIGUET, D. Les chants d'Ephraïm. Noël, 1 fr.	
BOST, L. Il vient! Noël,	1 fr.

KLING, H. Noël ! Vieux Noël, à 2 ou 3 voix,	50 c.
GRUNHOLZER, K. Joie de Noël, à 2 voix,	50 c.
COMBE, Ed. Une nuit de Noël, à 3 voix,	50 c.

LAUBER, E. Le vieux sapin, Noël, à 2 voix,	50 c.
MEISTER, C. Devant la crèche, Noël, à 3 voix.	50 c.
DENOYELLE, U. Noël, à 3 voix,	25 c.

AIBLINGER, J.-C. Àuprès de la crèche, Noël, pour 2 voix égales ou 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou harmonium ou petit orchestre. Partition, 1 fr.; chœur seul, 20 c.	
BISCHOFF, J. Paix sur la terre. Chant de Noël pour Soprano solo, chœur mixte et piano. Partition, 2 fr.; parties vocales,	20 c.
GRANDJEAN, S. Hymne pour Noël. Chœur et Quatuor mixte plus un chœur d'enfants avec orgue ou harmonium ou piano. Partition, 2 fr.; idem chant seul,	30 c.
REUCHSEL, A. Noël humain. Chant et piano.	1 fr. 35
FAISST, C. L'Etoile des Mages. » »	1 fr. 20
KLING, H. Albums de Noëls. chant et piano. 2 volumes contenant chacun 10 Noëls, à net 2 fr.	

⇒ Envois à l'examen ⇐

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI^e ANNÉE — N° 47.

LAUSANNE — 25 novembre 1905.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REQUIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

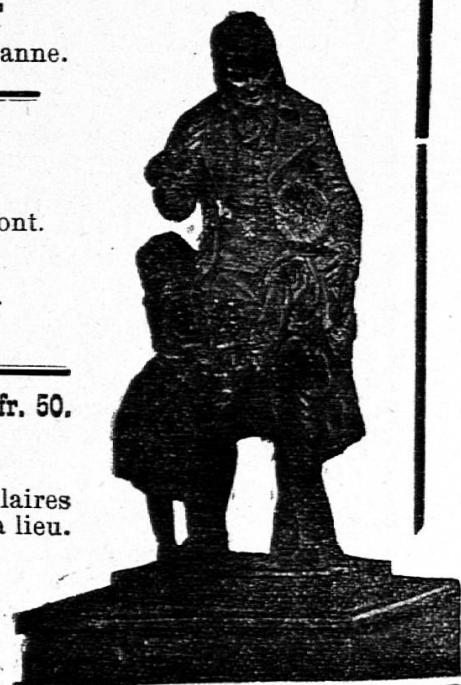
PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. Baatard, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgruin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienna.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Moekli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saïcourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. Rosselet, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. Blanchut, F., inst., Collonges
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. Meyer, F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dérlaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Falliettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. Nizzola, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. Fritschl, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Dr Vincent, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.

Conditions libérales. — Policees gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne, à Lausanne ; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

n°985*x

Siège social : rue de Hollande, 10, Genève

LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

„ATAR“ (S. A.) ÉDITEUR

Corraterie, 12, Genève

LESCAZE, A. Premières leçons intuitives d'allemand , troisième édition.	75 c.
Manuel pratique de langue allemande , 1 ^{re} partie, 5 ^{me} édition. (Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896).	1 fr. 50
Manuel pratique de langue allemande , 2 ^{me} partie, troisième édition.	3 fr.
Lehrbuch , für den Unterricht in der deutschen sprache auf Grundlage der Anschauung . 1 ^{re} partie. Illustré.	1 fr. 40
le même 2 ^{me} "	1 fr. 50
Lehr-Lesebuch . 3 ^{me} partie.	1 fr. 50
CORBASZ, A. Exercices et problèmes d'arithmétique .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans). 3 ^{me} édition.	70 c.
" livre du maître.	1 fr.
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans). 4 ^{me} édition entièrement revue et augmentée.	90 c.
" livre du maître.	1 fr. 40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans). 3 ^{me} édition.	1 fr. 20
" livre du maître.	1 fr. 80
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs . 2 ^{me} édition.	1 fr. 50
Solutionnaire de géométrie .	50 c.
DUCHOSAL, M. Notions élémentaires d'instruction civique .	60 c.
PITTARD, Eug., prof. Premiers éléments d'histoire naturelle , 2 ^{me} édition.	2 fr. 75
CHARREY, A. Livre de lecture .	1 fr. 80
ROULLIER-LEUBA, prof. Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris , (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché	2 fr. 50
PLUD'HUN, W. Parlons français . 14 ^{me} mille.	1 fr.
Livres universitaires . (Sur demande, envoi franco du catalogue et des livres à l'examen).	

Société des Arts Graphiques GENÈVE (Sécheron)

D'accord avec l'auteur, nous offrons à l'examen, franco de port, l'ouvrage de M. Vulliét : *La Suisse à travers les âges*. Ce superbe volume, qui coûte 25 francs en librairie, sera remis au prix de 8 francs aux membres du corps enseignant et aux bibliothèques communales. Adresser les demandes sur simple carte postale à Sadag, Genève.

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE

Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition & Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID**, Biel

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE

Publications mises à la disposition des apprentis et apprenties.

Le Département, voulant faciliter aux apprentis et apprenties l'étude de leur profession, met les ouvrages suivants à leur disposition.

Le prix sera remboursé, jusqu'à concurrence de 5 francs, à l'apprenti, à la condition qu'il se présente aux examens de fin d'apprentissage ; cette faveur n'est toutefois accordée que pour les volumes **intéressant directement la profession** de l'apprenti et demandés au Département **au moins six mois avant l'examen**.

TITRE DES OUVRAGES :

	Prix
	Fr. —
BUTTET. — Art de greffer	4 —
— Le Bon jardinier, almanach horticole ¹	» 7 —
BERTHOUD. — La charcuterie pratique	» 4 —
BOUTROUX, L. — Le pain	» 4 —
CAUDET, D. — Essai des farines	» 2 —
VEVEY, de. — Manuel de la fabrication du beurre	» — 60
BLANCHON. — La pratique en reliure	» 2 —
BOSQUET. — Guide du praticien relieur	» 4 —
— Guide du relieur doreur	» 4 —
LENORMAND. — Manuel du relieur	» 3 50
DEJONGC. — La mécanique pratique	» 5 —
LANGONET. — Manuel d'outillage pour mécaniciens et serruriers	» 1 50
LUNGWITZ. — Manuel du maréchal-ferrant	» 3 —
KALLENBERG, Otto. — Modellbuch für den Blecharbeiter	» 2 65
PRÉCIS, V. — Guide du couvreur-ferblantier	» 5 —
KOHLY. — Guide pratique du monteur de boîtes	» 1 50
POUTIERS, A. — Le menuisier-modeleur	» — 75
— La menuiserie	» 4 —
THÉVENAZ, Ch. — Petit traité explicatif sur les bois	» — 40
DESORMES. — Notions de typographie ²	» 8 —
DESORMES ET BASILE. — Dictionnaire des arts graphiques (2 volumes) ³	» 6 75
LECLERC. — Typographie	» 4 —
HAMONNET, P.-M. — Les notions d'impression	» 3 —
GIROUD, Mathilde. — Méthode de coupe pour vêtements de dames et fillettes. Relié, 5 ^{me} édition	»
— Méthode de coupe pour lingères. Relié	» 3 90
— Manuel de racommodage	» 2 80
BAILLY. — L'industrie du blanchissage	» 5 —
— Manuel de blanchissage et repassage	» 1 60
SORIGNET, G. — Manuel du coiffeur pour hommes ⁴	» 6 —
MALLEMONT, A. — Manuel de la coiffure pour dames	» 3 —
— Manuel du posticheur	» 3 —
ARNOU, Léon. — Manuel de l'épicier	» 5 —
— Manuel du confiseur-liquoriste	» 5 —
GIRARD, L. — Cours de marchandises	» 5 —
BONJOUR, P.-E. — Manuel de comptabilité	» 2 50
BONJOUR ET MORF. — Manuel d'arithmétique commerciale	» 2 50
GRAZIANO, J. — Manuel de correspondance commerciale, 1 ^{er} semestre	» — 60
— " " " " 2 ^{me} et 3 ^{me} sem.	» 2 50
DEMANET. — Maçonnerie	» 4 —
HALPHEN, G. — Couleurs et vernis	» 5 —
LACROIX. — Manuel du tapissier décorateur	» 2 50

Vu le coût élevé seront remis aux prix réduits ci-après : ¹ 5 fr. 75 — ² 6 fr. — ³ 5 40 — ⁴ 4 fr. 80.

Le Département recevra avec reconnaissance les renseignements sur d'autres ouvrages professionnels qui pourraient être utiles aux apprentis et remis aux mêmes conditions que ceux mentionnés ci-dessus.

Département de l'Industrie et du Commerce.